Mercredi 25 septembre 2019 - N°46

lagazette-ladefense.fr

La Gazette de la Défense

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

PUTEAUX

Agressée, une transsexuelle n'est pas aidée par ses voisins

FAITS DIVERS P10

L'Archipel, un défi pour Vinci

DOSSIER P2

Au pied de la Défense, le futur siège du géant français du BTP constitue pour lui de multiples défis, comme une démonstration de son savoir-faire. L'emménagement est prévu pour 2021.

ACTU P4

ÎLE-DE-FRANCE

Fusion 78-92 : un accord dévoilé, suivi de démentis unanimes

ACTU P7

LA DEFENSE

Difficile d'être cycliste à l'heure de pointe

ACTU P7

ARENA

Pour décrocher des contrats, la salle de la Défense mise sur sa flexibilité

ACTU P9

PUTEAUX

L'école des Bergères manque de professeurs titulaires

ACTU P8

NANTERRE

Les étudiantes répondent présent à la distribution de serviettes

4 TEMPS
Le magasin Gap en liquidation jusqu'au 24 octobre 4

NANTERRE
Cinq enfants blessés sur une structure gonflable 6

LA DEFENSE
Marchés truqués d'EDF : 37 condamnations 8

NANTERRE
La mosquée rachètera le centre de formation pour s'agrandir 9

HOCKEY SUR GLACE
Les Coqs s'imposent face à Valenciennes 12

NANTERRE
Bertrand Belin et Tété à la Maison de la musique 14

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Choisissez votre format !

Bandeau - Quart page - Demi-page - Pleine page

pub@lagazette-ladefense.fr

de la Défense

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de 50 000 lecteurs.

NANTERRE

L'Archipel, un défi pour Vinci

Au pied de la Défense, le futur siège du géant français du BTP constitue pour lui de multiples défis, comme une démonstration de son savoir-faire. L'emménagement est prévu pour 2021.

▸▸ *L.Guémart*

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

La structure technique des bureaux que proposera l'Archipel est constituée par « *22 charpentes métalliques en mégastructure* » portant des bâtiments sous lesquels passeront les futurs RER.

Le chantier nécessite une étroite coordination avec la SNCF, qui réalise partiellement sous les bâtiments une gare et des rails du RER E (dont la mise en service est prévue en 2022, Ndlr).

Si les cinq immeubles d'Archipel, dont une tour d'une centaine de mètres de haut, ne constituent pas en eux-mêmes une difficulté particulière pour l'entreprise qu'est Vinci, leur chantier lui-même est l'objet de toutes les attentions du groupe de BTP. Son futur siège, en chantier à Nanterre et surtout à deux pas de la Défense, à un jet de pierre de l'Arena, est en effet imbriqué entre deux autres chantiers de grande envergure et bientôt trois, dont l'un n'est autre que celui des rails et d'une future gare du réseau RER E.

Près de 4000 salariés doivent emménager en 2021 dans quatre des cinq immeubles. Ceux-ci sont actuellement construits sur une parcelle oblongue de 300 m de long mais seulement 40 m de large, coincée entre le boulevard de la Défense et la tranchée des futures voies comme de la gare Eole de Nanterre – la folie, dont la construction impose des délais très spécifiques aux travaux de l'Archipel.

Dans le quartier des Terrasses, comprenant logements, sièges sociaux et commerces, impossible également de multiplier les nuisances pendant le chantier. Ce dernier, pour Vinci, représente donc une bonne occasion de se montrer à la hauteur du statut de l'entreprise, quelque peu écorné l'an dernier en région parisienne, lorsqu'une de ses centrales à béton de Nanterre (dédiée au projet Eole, Ndlr) a déversé des résidus de ciment en Seine.

« *Le bâtiment est construit en grande partie sur des ressorts, un peu sur le même concept que les bâtiments sismiques au Japon (ainsi que certains immeubles des Terrasses, Ndlr),* expose d'un des éléments les plus techniques des futurs bâtiments l'un des responsables du groupe de BTP lors d'une réunion destinée aux Nanterriens et proposée le 12 septembre. *Quand les trains passent, les vibrations sont absorbées par les structures des sous-sols.* »

Plus de 74000 m² de bureaux, 1 000 m² de commerces, quatre bâtiments représentant cinq immeubles dont une tour d'une centaine de mètres de haut sont prévus. Leurs concepteurs ? L'architecte-ingénieur Marc Mimram, spécialiste des ponts et structures métalliques, ainsi que Jean-Paul Viguier, bien connu des usagers du quartier d'affaires par l'intermédiaire de sa tour Coeur Défense, érigée en plein centre de la dalle.

Posés sur des ressorts antisismiques

L'autre élément saillant de la structure technique des 74000 m² de bureaux que proposera l'Archipel est constitué par « *22 charpentes métalliques en mégastructure* » portant des bâtiments sous lesquels passeront les futurs RER. Ces pièces « *pèsent une quarantaine de tonnes* » d'une « *structure mixte en acier rempli de béton pour les structures en V* » (les poteaux horizontaux étant uniquement en métal, Ndlr), et Vinci a dû, pour les poser, faire venir une grue dédiée apte à porter des charges de plus de 500 t.

Mais il a surtout fallu les poser en intégralité en moins de 48 h, symbolisant l'une des difficultés de ce chantier où travaillent plus de 400 personnes (un nombre qui sera porté à 800 au plus fort de son activité, Ndlr). Il a en effet nécessité une étroite coordination avec la SNCF, qui réalise partiellement sous les bâtiments une gare et des rails du RER E (dont la mise en service est prévue en 2022, Ndlr). « *C'était vraiment une étape importante, qui nous a fait tous trembler pendant quelques mois* », témoigne-t-on chez Vinci à la réunion.

L'imbrication des futurs bâtiments et de la gare est telle que l'entrée de cette dernière se fera, du côté des Terrasses, par un porche passant sous les bureaux de l'un d'eux. Jusque-là locataire à Rueil-Malmaison, Colombes et d'autres localisations des Hauts-de-Seine, Vinci sera entièrement propriétaire de son nouveau siège, à l'emplacement choisi afin d'éviter à ses salariés de devoir déménager.

Même architecte que Coeur Défense

En attendant, le groupe de BTP doit mener le chantier, terrassement compris, dans un espace restreint délimité par la tranchée d'Eole et le boulevard de la Défense, soit 40 m de large, sans bloquer ni la circulation, ni l'avancée des travaux de la SNCF. Cette dernière, hors des 48 nécessaires à la pose des structures métalliques faisant office de soubassement, a également accepté de mettre à disposition des emprises… mais là encore avec des délais précis d'utilisation.

Il faudra aussi bientôt, pour les équipes de Vinci, composer avec le chantier qui sera mené à l'initiative du conseil départemental des Hauts-de-Seine pour transformer le boulevard de la Défense en une voie plus urbaine, élargie notamment à destination des piétons. Le tout en maintenant une bonne coordination avec un autre chantier exceptionnel, celui d'Origine et de Nouvelle vague, ensemble immobilier de logements et bureaux avec une structure mélangeant béton et bois, érigé face à la Paris La Défense Arena par Icade.

Même la première base-vie des salariés travaillant à quelque mètres, si elle est plus anecdotique, semble symboliser la valeur du bon déroulement de ce chantier pour Vinci : la façade de l'empilement de préfabriqués est en bois. « *On a été demandeur et c'est une proposition de Vinci,* témoigne un responsable de Paris La Défense, l'établissement public aménageur et gestionnaire du quartier d'affaires. *L'idée était celle d'une base-vie qui s'insère de la manière la plus sympathique possible par rapport aux riverains, la plus habillée possible.* »

Le groupe de BTP doit mener les travaux dans un espace restreint délimité par la tranchée d'Eole et le boulevard de la Défense, soit 40 m de large, sans bloquer ni la circulation, ni le chantier de la SNCF.

Vinci devra bientôt composer avec le chantier qui sera mené pour transformer le boulevard de la Défense en une voie plus urbaine, élargie notamment à destination des piétons.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

En chiffres

74 000 m² de bureaux
800 places de stationnement
71 500 m³ de béton
6 441 t d'armatures en acier
2 200 t de charpente métallique
120 000 m³ de terres déplacées
510 000 h de travail
8 jours par étage de la tour

La Gazette de la Défense

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

de la Défense

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Choisissez votre format :
Bandeau,
Quart de page,
Demi-page,
Pleine page,
Double page

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de

50 000

lecteurs.

Contact :

pub@lagazette-ladefense.fr
Tél. 09 54 82 31 88
La Gazette de la Défense
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

ÎLE-DE-FRANCE Fusion 78-92 : un accord dévoilé, suivi de démentis unanimes

L'Elysée envisagerait d'accepter la fusion des Yvelines et des Hauts-de-Seine, mais avec des contreparties politiques, selon une note dévoilée par *Europe 1,* rapidement démentie par les intéressés.

ARCHIVES / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Les présidents des deux conseils départementaux démentent, tout en indiquant espérer leur fusion prochaine, tablant sur un processus achevé d'ici aux prochaines élections départementales, en 2021.

La bombe est venue d'*Europe 1* mercredi matin, par la plume comme la voix de l'éditorialiste Michaël Darmon : le président de la République, selon une note interne consultée par la radio, envisagerait d'accorder la fusion demandée par les conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Mais cette validation serait conditionnée à l'intégration d'élus et militants LREM au sein de listes lors des élections municipales, puis départementales.

Dans la journée, du côté de l'Etat, l'information est démentie tant par l'Elysée que par le ministère chargé des relations avec les collectivités territoriales. Le commentaire est identique au sein des deux conseils départementaux, engagés dans un rapprochement de leurs services depuis maintenant quatre ans. Ils continuent cependant d'espérer leur fusion prochaine, tablant sur un processus achevé d'ici aux prochaines élections départementales, en 2021.

« *Jusqu'à présent, le gouvernement y avait toujours mis son veto. Or, selon des informations d'Europe 1, l'Elysée vient de lever cette interdiction. Le feu vert a discrètement été donné au printemps par Emmanuel Macron,* assure la radio mercredi 18 septembre sur son site internet. *L'Etat négocie désormais la fusion entre ces deux bastions de droite.* »

« *Selon une note qu'Europe 1 a pu consulter, la négociaton prend l'allure d'un raid sur la droite régionale, avec un deal à la clé,* précise ce matin-là au micro l'éditorialiste politique Michaël Darmon, également auteur de l'article. *En échange de la fusion, les « marcheurs » seront intégrés dans les listes aux municipales, puis aux départementales, afin d'être capables de prendre la Région Île-de-France en 2021. On le voit, Emmanuel Macron enjambe déjà les municipales et vise les régionales avec une cible : Valérie Pécresse.* »

« Une cible : Valérie Pécresse »

Les démentis pleuvent le jour même, suite aux sollicitations de la presse. « *Aucune décision n'a été prise [...] Aucun feu vert n'a donc été donné par la présidence* », indique au *Parisien* l'Élysée. « *Aucune décision n'a été prise* », répète-t-on aussi à plusieurs reprises au cabinet du ministre Sébastien Lecornu (LREM), sollicité par *La Gazette*, et ce malgré le maintien de ses informations par l'éditorialiste d'*Europe 1*.

« *Sébastien Lecornu, en tant que ministre chargé des collectivités territoriales, a rencontré les présidents des deux Départements pour en parler, à la suite du voeu [qu'ils ont formulé],* poursuit-on au ministère. *Notre objectif, c'est de présenter un scénario avec toutes les implications au président, […] et ce sera au président de décider dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le Grand Paris (en 2017, le préfet de région avait recommandé la suppression des Départements de petite couronne, provoquant une levée de boucliers de leurs responsables politiques, Ndlr).* »

Le son de cloche est strictement identique du côté des deux conseils départementaux. « *Le feu vert n'a pas été confirmé par le gouvernement* », indique laconiquement celui des Hauts-de-Seine. « *L'Etat, pour le moment, est en train de s'instruire sur ce que nous faisons, et d'en comprendre l'intérêt* », développe vendredi matin son président Patrick Devedjian (LR), en aparté d'une présentation des bilans de santé en école maternelle, dont les modalités sont inspirées d'un dispositif yvelinois.

« *On est au même point qu'il y a six mois,* commente pour sa part son homologue des Yvelines, Pierre Bédier (LR). « *Cette fausse info ne venait pas des Yvelines, pas plus que des Hauts-de-Seine, nous sommes trop respectueux de l'institution présidentielle pour parler à sa place,* précise-t-il. *On est toujours dans ce moment d'instruction du dossier, on est toujours convaincu de la pertinence de ce rapprochement, on ne change pas de cap et en aucun cas on anticipe, même si nous, on continue.* »

« Réflexion plus globale sur le Grand Paris »

Selon lui, aucune décision ne sera officialisée avant les élections municipales. Il souhaite cependant qu'une décision « *intervienne à l'été 2020* » afin de permettre des élections départementales, prévues en 2021, dans un unique département. « *Tous les jours, nous sommes un peu plus fusionnés : avant d'être un fait juridique, c'est une réalité tangible* », analyse de con côté Patrick Devedjian, qui s'affirme « *patient et persévérant* ».

« *Pour moi, la note évoquée est du n'importe quoi, ils expliquent qu'ils vont faire entrer des élus « marcheurs » sur des listes, c'est une déconnexion de la réalité politique que nous vivons actuellement* », jauge sèchement Isabelle Florennes (Modem), députée de la 4e circonscription des Hauts-de-Seine, à cheval sur Nanterre et Suresnes. « *Les parlementaires des Hauts-de-Seine ont été consultés par le ministre [Sébastien Lecornu] mi-juillet, il y a des réticences [à la fusion]* », rappelle-t-elle par ailleurs. « *On ne sait même pas si ça bougera dans cette mandature* », estime donc la parlementaire, qui appelle plutôt à la continuité des coopérations entre les Départements « *dossier par dossier* ». ●

Loris Guémart, Damien Guimier et Lucile Giroussens

4 TEMPS Le magasin Gap en liquidation jusqu'au 24 octobre

Huit des 28 points de ventes de l'américain Gap vont bientôt fermer, dont celui de la Défense qui est entré en liquidation le 12 septembre. D'importantes remises sont pratiquées pour tout vendre.

Des 650 emplois français du groupe américain d'habillement Gap, 250 seront supprimés dans le cadre de la mise en liquidation judiciaire de huit des 28 magasins français, dévoilée le 11 septembre dernier par *Le Monde*. À la Défense, l'enseigne va fermer son point de vente au sein du centre commercial Westfield les 4 Temps.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Gap va supprimer 250 emplois en France dans le cadre de la mise en liquidation judiciaire de huit des 28 magasins français, dont celui de la Défense, dévoilée le 11 septembre dernier par *Le Monde*.

Comme les autres magasins français destinés à cesser leur activité, il est entré en liquidation judiciaire jeudi 12 septembre dernier. Il fermera définitivement jeudi 24 octobre prochain, et d'ici-là propose de très fortes réductions afin de vendre l'intégralité de son stock par l'intermédiaire d'affiches annonçant des « *réductions sur tout le magasin* », de moins 20 % à moins 50 %, tout en se gardant d'évoquer un processus de liquidation.

De moins 20 % à moins 50 %

« *La marque a été délaissée. Les magasins français sont hyper vieillots. Et la vente en ligne n'est quasiment pas opérationnelle* », témoignait début septembre une employée du groupe dans le quotidien vespéral. « *Nous continuons à nous concentrer sur le développement d'une activité rentable et durable sur le marché* », commentait dans ses colonnes la direction de la communication de Gap en France et en Italie. ●

LA DEFENSE Des passerelles fermées durant la nuit

Les passerelles Jean Moulin, à Puteaux, et Louis Blanc, à Courbevoie, seront fermées la nuit à la fin de ce mois de septembre mais aussi en octobre. Des travaux bloqueront leur accès.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Des travaux obligent Paris la Défense à fermer les accès aux passerelles Jean Moulin et Louis Blanc à Courbevoie et Puteaux, tour à tour du 23 septembre au 2 octobre.

Il faudra emprunter un autre chemin. Les passerelles Jean Moulin et Louis Blanc, respectivement situées à Puteaux et Courbevoie, seront fermées au public la nuit pour la fin du mois de septembre mais aussi durant le mois d'octobre. Des travaux, dont la nature n'a pas été indiquée par Paris la Défense, organisme public qui gère le quartier, empêcheront la circulation des passants.

Ainsi, la passerelle Jean Moulin de Puteaux sera inaccessible les nuits des 25 et 26 septembre. Côté Courbevoie, c'est la passerelle Louis Blanc qui subira le même sort, et alors qu'elle est déjà restée close une bonne partie de l'été, et sera impraticable de 22 h à 5 h les nuits du 30 septembre, du 1er et du 2 octobre. Il faudra donc contourner la tour Cèdre pour relier le quartier Boieldieu et les quartiers Villon et Michelet en soirée. ●

En bref

NANTERRE

RER A : test d'un nouvel affichage à Nanterre - Préfecture

La SNCF teste actuellement un nouvel affichage en gare de Nanterre - Préfecture. Demandé par les associations d'utilisateurs, il se veut plus clair et permet de trouver le bon quai.

« Plus utile que les écrans de pub »

Un nouveau panneau de signalisation a été mis en place en gare de Nanterre – Préfecture pour faciliter les déplacements des usagers. L'écran, qui ressemble à ceux utilisés pour diffuser des publicités dans les couloirs, indique le détail des arrêts desservis par le train en partance. Ce dispositif a déjà été mis en place à la Gare de Lyon et celle du Val-de-Fontenay.

Mais grande nouveauté, et les associations d'usagers le demandaient *« de longue date »*, l'affichage indique aussi à quelle voie se produira le prochain départ, information qui jusque-là n'était pas toujours évidente. La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut) en a annoncé la mise en place lundi 23 septembre. Elle a rencontré un accueil mitigé de certains internautes, assurant que parfois, la voie de départ annoncée n'était pas la bonne. *« Plus utile que les écrans de pub »*, s'est cependant félicité un autre utilisateur de Twitter.

L'image

NANTERRE La fac teste la charrette à assistance électrique

« C'est hyper-pratique, elle permet de transporter presque 200 kg de charge », témoigne Pauline Chycki, responsable au pôle transition écologique de l'université Paris-Nanterre. Dans le cadre d'un appel à projets du conseil régional d'Île-de-France, la fac teste depuis cette rentrée les charrettes à assistance électrique de la jeune pousse francilienne K-ryole. Trois de ces engins manipulables sans efforts, à vélo comme à la main, sont présents sur le campus de près de 30 ha, dont l'une, fermée, est expérimentée pour six mois entre le restaurant universitaire et les cafétérias.

En bref

ILE-DE-FRANCE

Les cyclistes ont la parole

Plusieurs associations de cyclistes, la Fédération des usagers de la bicyclette et la Rustine de Nanterre, lancent des enquêtes à destination des amateurs de vélo en Île-de-France.

« Qu'est-ce qui vous freine ? » L'association la Rustine de Nanterre a mis en place une enquête pour en apprendre plus sur les utilisateurs, ou non, de vélo à Nanterre. La Fédération des usagers de la bicyclette (Fub) a aussi lancé une grande consultation sur le sujet en Île-de-France. Des deux enquêtes, la première vise surtout à comprendre les difficultés que les utilisateurs de vélo rencontrent. La seconde est plus dense et s'adapte à la ville de résidence indiquée en début de questionnaire par le participant.

Le but est d'approfondir un large panel de sujets : les installations mises en place par la commune de résidence, la sécurité ressentie ou encore les places dédiées au stationnement des vélos. Pour répondre aux questionnaires, il suffit de se rendre sur le compte Twitter de la Rustine de Nanterre (@RustineNanterre, uniquement pour les habitants de la commune de Nanterre, Ndlr) et sur le site barometre.parlons-velo.fr. Cette dernière enquête prendra fin le 30 novembre prochain.

NANTERRE Cinq enfants blessés sur une structure gonflable

Selon la municipalité, une bagarre lors de l'inauguration d'un terrain synthétique, dimanche 15 septembre, est à l'origine de l'accident intervenu à cause d'un nombre d'enfants trop important.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

La mairie précise avoir mis en place *« un soutien psychologique »* destiné à *« accompagner les enfants et les parents présents ce dimanche »*. Cette cellule psychologique est joignable au 01 41 37 58 88.

Cinq enfants légèrement blessés et une cellule de soutien psychologique. L'après-midi du dimanche 15 septembre, un nouveau terrain de football synthétique est inauguré par une fête organisée par la municipalité avec l'aide de la section football de l'Entente sportive (ES) de Nanterre. Les petits plats ont été mis dans les grands au stade Gabriel Péri, à deux pas de l'hôtel de ville.

Mais après l'inauguration elle-même, l'événement est teinté par l'explosion d'une structure de jeu gonflable, sous le poids d'enfants trop nombreux par rapport à sa capacité. La municipalité a apporté la semaine dernière des explications, pointant la mobilisation des encadrants de l'ES Nanterre, chargés de veiller aux amusements dans la structure, par une bagarre étant intervenue un peu plus loin.

« À la surprise générale, la structure a basculé sous le poids des enfants qui s'étaient agglutinés d'un côté, avant de s'affaisser et de se dégonfler en partie », a rapporté dès lundi 16 septembre *Le Parisien* de l'incident. *« Un enfant a été touché au genou, un autre, blessé au front, se plaignait de douleurs aux cervicales, et une fillette souffre d'une fracture de la clavicule »*, détaillait le quotidien francilien en ajoutant que trois d'entre eux avaient été pris en charge à l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne-Billancourt.

« Selon l'ES Nanterre section football, chargée d'encadrer ces animations, un défaut de surveillance est à l'origine de cet incident, a pour sa part indiqué la municipalité sur Facebook, jeudi 19 septembre. *Alors que les éducateurs du club surveillaient les structures gonflables, ces derniers ont dû intervenir sur une altercation survenue plus loin dans le complexe sportif. Durant ce bref instant, un nombre d'enfants plus important que ce que la structure pouvait supporter a provoqué son basculement. »*

« Dès dimanche soir, l'ES Nanterre s'est rapprochée des familles pour connaître l'état de santé des enfants », poursuivait la Ville, qui assurait être depuis lundi *« en contact avec les familles concernées pour leur apporter son soutien et les accompagner dans leurs démarches »*. La mairie précise avoir mis en place *« un soutien psychologique »* destiné à *« accompagner les enfants et les parents présents ce dimanche »*. Cette cellule psychologique est joignable au 01 41 37 58 88.

L.Guémart

COURBEVOIE

La municipalité interdit le glyphosate

Le maire Jacques Kossowski (LR) a pris un arrêté interdisant l'utilisation du glyphosate dans Courbevoie. D'autres pesticides sont aussi concernés.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

L'utilisation du glyphosate était déjà interdite dans les espaces publics depuis 2017. Les particuliers ont aussi interdiction d'en utiliser dans leurs jardins ou terrasses depuis le début de l'année.

Un arrêté symbolique. Le maire de Courbevoie, Jacques Kossowski (LR), a signé un arrêté municipal interdisant l'utilisation du glyphosate sur toute la commune. D'autres pesticides sont aussi concernés par ce bannissement décidé au nom de la santé des habitants (les autorités sanitaires française et européenne ne le considèrent pas cancérogène, Ndlr). Courbevoie suit ainsi sa voisine Nanterre.

Courbevoie suit Nanterre

Cela fait suite à une polémique autour d'un arrêté similaire signé par le maire de Langouët (Ille-et-Vilaine). Cet été, ce dernier s'est vu suspendu par le tribunal administratif de Rennes. Courbevoie est concernée par l'épandage de glyphosate notamment via les épandages de la SNCF pour désherber ses voies. Par contre, la loi proscrit l'utilisation du glyphosate par les collectivités depuis 2017, comme par les particuliers depuis le début de l'année.

Dans l'arrêté pris à la mi-septembre, il est spécifié que les *« autres substances contenant des perturbateurs endocriniens »* sont aussi proscrites *« jusqu'à nouvel ordre »*. Les policiers municipaux seront autorisés à poursuivre tout contrevenant, mais aucune sanction n'a été précisée.

Brèves de dalle

Les joueurs ne joueront pas sur du gazon, ni sur des pneus déchiquetés, mais sur une surface composée de billes de caoutchouc encapsulées. Un nouveau terrain synthétique a été inauguré à Nanterre par le maire Patrick Jarry (PCF) dimanche 15 septembre (voir p.8, Ndlr). Ces billes encapsulées représentent une alternative aux terrains fabriqués à base de pneus recyclés, qui seraient nocifs pour la santé, comme le révélait le magazine *So foot* dès décembre 2017.

Si les études se veulent rassurantes, ils contiennent des niveaux d'Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) *« 25 à 35 fois plus élevés que ce que l'on tolère dans les jouets »,* expliquait le journaliste Olivier Cibile dans un numéro d'*Envoyé Spécial* portant notamment sur deux terrains situés à la Défense et en Seine-et-Marne.

Le principe de précaution a donc prévalu à Nanterre cette fois-ci, comme à la Paris La Défense Arena d'ailleurs : les joueurs du Racing 92 évoluent sur ce genre de gazon artificiel composé de billes en caoutchouc encapsulées. En moyenne deux fois plus chers, ils permettraient un meilleur amorti que les terrains synthétiques classiques, et polémiques.

Les fans de Kekra sont aux anges. Comme l'a déjà fait Booba, le rappeur de Courbevoie a dévoilé sur Instagram un titre inédit de son prochain album lundi 16 septembre dernier, alors que son premier album *Vréalité* est disponible depuis seulement un mois. Une surprise qui en a ravi plus d'un, mais qui a seulement été disponible 24 h en *« story »* sur son compte Instagram.

Heureusement pour les fans, des petits malins ont bien pensé à enregistrer *7flows,* qui dure près de trois minutes, pour ensuite le diffuser sur les réseaux sociaux. Seul problème : certains n'ont pas pu effacer les coupures qui hachent le son, provoquant l'amusement de l'artiste. Il n'a pas annoncé la date de sortie officielle de son titre inspiré par 7 Days du Britannique Craig David, toujours indisponible sur les plateformes de streaming habituelles,.

Les véhicules diesel les plus récents émettent en moyenne six fois plus que la limite théorique autorisée, et même plus que les vieilles voitures essence. Une nouvelle étude démontre le *« décalage des émissions diesel entre la route et le laboratoire »,* indiquait Christophe Najdovski (EELV), adjoint aux transports de la mairie de Paris, mardi 10 septembre. L'International council on clean transportation (ICCT) a analysé les performances de 180 000 véhicules dans la capitale durant 22 jours, entre les mois de juin et juillet.

Mais les deux roues ne sont pas en reste, émettant ainsi 11 fois plus de monoxyde de carbone qu'une voiture diesel. *« Les motos et les scooters sont appelés à occuper une part croissante des émissions à l'avenir »,* s'alarme Yoann Bernard, l'un des auteurs de l'étude, dans *les Echos* le 11 septembre. Le parc de bus, vieillissant, a aussi été pointé du doigt par l'étude de l'ICCT.

ASTERIX®-OBELIX®-IDEFIX® / © 2019 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ/GOSCINNY - UDERZO
Modèle selon disponibilité en supermarché et sous réserve des stocks disponibles. Informations et horaires des supermarchés sur lidl.fr. Visuels non contractuels. Sauf erreurs typographiques. * Pour tout passage en caisse, une vignette sera remise au client tous les 15€ d'achat. En échange de 18 vignettes et de 1,99€, le client pourra obtenir une peluche à la caisse. Modalités complètes dans le collecteur disponible en caisse. Imprimé en UE. Année 2019. Tous droits réservés. ****Jeu «Lidl fête les irréductibles gaulois», sans obligation d'achat, organisé par la société LIDL S.N.C du 28/08/2019 à 10h au 05/11/2019 à 00h. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (Corse incluse), qui dispose d'un compte Facebook. Accès au jeu et règlement à l'adresse : https://lvdbx.io/lidl-fete-les-irreductibles-gaulois/ Au total à gagner : 300 lots en instant-gagnant et 30 lots en tirage au sort. Règlement et liste des dotations déposés auprès de l'étude SCP B. DEMMERLE – A. STALTER, Huissier de Justice associé, 5 rue Paul Muller Simmers, 67000 Strasbourg, et consultables sur le site www.lidl.fr. Vos données personnelles sont collectées par Lidl, le site officiel Astérix et la société Gelvina et Compagnie aux fins d'organisation du présent jeu et sous réserve de vos choix de communication de leurs newsletters. Conformément au règlement général relatif à la protection des données, vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition ainsi que de suppression de vos données. Vous pouvez les exercer en écrivant à l'adresse protection.données@lidl.fr / messages@asterix.com / privacy@parcasterix.com. Sauf erreurs typographiques. Visuels non contractuels. Année 2019. Imprimé en UE. Tous droits réservés. LIDL SNC RCS STRASBOURG 343 762 622.

LA DEFENSE

Difficile d'être cycliste à l'heure de pointe

Si de plus en plus de personnes prennent le vélo pour se rendre à leur travail à la Défense, être cycliste sur la dalle n'est pas toujours de tout repos, surtout en heure de pointe.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Vu d'un vélo, les piétons déambulent lentement, consultent leur téléphone, discutent et prennent l'air, sans trop se soucier des potentiels deux roues aux alentours.

Se déplacer à vélo à la Défense n'est pas toujours aisé. Même si ce moyen de transport est de plus en plus prisé par les usagers du quartier d'affaires, il reste parfois difficile, voire dangereux, de circuler sur la dalle au milieu de tous les piétons. À l'occasion de la Semaine de la mobilité, des balades à vélo et trottinettes électriques étaient organisées dans le quartier d'affaires du lundi 16 au mercredi 18 septembre.

Proposée mardi 17 septembre par la jeune pousse Two roule, qui prodigue des formations de bonne conduite pour les utilisateurs de trottinettes, la balade s'est révélée instructive autant que périlleuse pour les cyclistes amateurs. Construite avant tout pour les piétons, la dalle s'est avérée parfois compliquée à appréhender, surtout à l'heure où des milliers d'employés s'y rendent pour le déjeuner.

« Il ne faut pas être pressé »

« *Dans l'idéal, il ne faut pas dépasser les 6 km/h. C'est la vitesse d'une personne à pied* », indique Thomas Morette, cofondateur de Two roule et chargé de prendre la tête de la balade en vélo. Difficile d'aller plus vite en heure de pointe sur la dalle cependant mais à toute heure, il est selon lui primordial que les cyclistes et adeptes des trottinettes électriques adaptent leur vitesse.

« Pas dépasser les 6 km/h »

Mardi 17 septembre à midi, le soleil brille sur la Défense. Alors, de très nombreux salariés ont choisi de manger à l'extérieur, ou tout simplement de flâner sur l'esplanade du général de Gaulle, qui mène à la Grande arche. L'usage de la sonnette s'avère alors indispensable. Il faut aussi poser le pied à terre à plusieurs reprises pour laisser marcher les passants. Vu d'un vélo, ceux-ci déambulent lentement, consultent leur téléphone, discutent et prennent l'air, sans trop se soucier des potentiels deux roues aux alentours.

Il n'y a en effet aucune piste cyclable entre le bassin Takis et l'Arena, et il n'en est pas prévu. Une décision mûrement réfléchie par les acteurs publics du quartier, comme l'expliquait Marie-Pierre Limoge (LR), 1ère adjointe à la mairie de Courbevoie, à *La Gazette* mercredi 11 septembre à la fin d'une réunion publique. Selon elle, un tracé au sol engendrerait l'accélération des cyclistes et une augmentation des accidents avec les piétons sur la dalle.

« *Il ne faut pas être pressé* », sourit une participante à la balade. La circulation à vélo devient plus simple après avoir passé l'Arche. Devant l'Arena, côté Nanterre, une piste cyclable à double sens a été mise en place et parcourt toutes les Terrasses. Peu utilisée à midi, elle est cependant respectée par les piétons, qui veillent bien à se déplacer à côté, là où le passage leur est réservé.

Autre problème pour les amateurs de deux roues : les liaisons cyclables, jugées trop peu développées à la jonction entre le quartier d'affaires et les villes limitrophes. « *Venir à la Défense en vélo, c'est très compliqué* », confie un jeune cycliste, cadre dans une grande entreprise du quartier, rencontré près d'un parking à vélo rempli.

Balade instructive autant que périlleuse

« *Il n'y a aucune infrastructure* », se désole-t-il face au centre commercial Westfield les 4 Temps. « *Avant, je travaillais dans la tour Initiale,* explique un autre amateur de vélo qui participait mardi 17 septembre à la balade sur la dalle. *Maintenant, je suis au-dessus des 4 Temps, et je n'ai pas encore trouvé d'itinéraire facile d'accès en venant de Saint-Cloud.* »

E.Taillandier

En bref

LA DEFENSE Robert Lion, figure des chantiers de la Défense, est mort

Ancien président de l'établissement aménageur du quartier d'affaires dans les années 1980, Robert Lion est décédé le 13 septembre à 85 ans. Il est à l'origine de la construction de la Grande arche.

Robert Lion est décédé le 13 septembre dernier à Paris. Ancien haut fonctionnaire, l'énarque a été président de la Société d'économie mixte (Sem) Tête-Défense à partir de 1984. Il a supervisé le projet de construction de la Grande arche, afin de définir un monument surplombant le quartier d'affaires et faisant le lien dans la perspective entre Saint-Germain-en-Laye et le Louvre. Suite à un concours international, Robert Lion porte son choix sur le projet d'un architecte danois inconnu, Johan Otto Von Spreckelsen.

Si la Grande arche a bien failli ne pas voir le jour en raison de l'opposition au projet du gouvernement Chirac en 1985, elle est finalement construite et reste dans le cœur de Robert Lion. Ce dernier a tapé du poing devant les médias en 2014 pour dénoncer son délabrement. Elle était entourée de filets pour retenir les morceaux de marbre de la façade. Les travaux ont depuis été réalisés à l'aide de granit blanc, pour un coût de 192 millions d'euros.

ARENA

Pour décrocher des contrats, la salle de la Défense mise sur sa flexibilité

Le mercredi 18 septembre, la Paris la Défense Arena était ouverte aux visites dans le cadre de l'Urban week. La salle nanterrienne mise sur la flexibilité de l'installation pour attirer les clients.

Une quarantaine de chanceux ont pu visiter, mercredi 18 septembre dernier, la Paris La Défense Arena à l'occasion de l'*Urban week,* proposée à l'initiative de Paris La Défense, l'établissement public gestionnaire et aménageur du quartier d'affaires. De la salle de spectacles aux salons en passant par les vestiaires des joueurs du Racing 92, les guides ont plongé les visiteurs dans les coulisses de la salle pharaonique pensée par Christian de Portzamparc pour le propriétaire du Racing 92, Jacky Lorenzetti.

Plusieurs salariés d'Engie, présents lors de la visite, sont manifestement subjugués par le bâtiment, tout comme deux retraités venus de Franconville (Val d'Oise) : « *On n'a pas souvent la chance de voir des lieux aussi impressionnants* », dit-elle. Un autre visiteur demande le chiffre d'affaires de la salle ayant nécessité plus de 350 millions d'euros pour sa construction : « *On ne peut pas le dire ça* », répondent aussitôt les guides.

De cette visite, il est possible de comprendre l'ampleur de la polyvalence de l'Arena, qui peut accueillir jusqu'à 40 000 spectateurs. « *Au-delà du passage du terrain synthétique à la fosse de concert que nous réalisons en 10 h, toutes les salles sont modulables* », précise dès le début Louis de Rivoyre, du service communication de l'Arena et en charge de la visite ce jour-là.

Cette flexibilité a notamment été utilisée pour le match du Nanterre 92 l'année dernière contre l'Asvel de Villeurbanne. « *L'Arena a été coupée en deux, il y avait donc trois tribunes et un écran géant de 1 400 m², le plus grand d'Europe, pour le match* », précise le guide. Mais la force résiderait dans la capacité de l'Arena à organiser des séminaires et conventions. « *Après le concert de Soprano, les dalles ne seront pas retirées car il y aura un salon dans la grande salle* », explique Kelly Novak, chef de projet événementiel à l'Arena.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Nous avons pour objectif 40 évènements grands publics par an* » énumère Louis de Rivoyre, sans compter les conventions, salons et séminaires.

Huit salons, deux salles et la fosse

« *Nous avons pour objectif 40 événements grands publics par an, sans compter les conventions, salons et séminaires.* » énumère Louis de Rivoyre. Dernière en date, « *une convention avec 2 500 personnes pour le compte d'IAD Immobilier (un groupe d'agences immobilières, Ndlr), avec autant de couverts, et pour d'autres conventions il y avait une fête foraine* », vante le guide.

Avec huit salons, une salle polyvalente, la salle de presse et la fosse, tout serait possible pour les entreprises clientes de l'Arena. Lors du passage dans un des salons, le guide en profite pour vanter les mérites de la salle. « *Nous avons des salons aux fenêtres occultables, donc Jay-Z et Beyoncé sont venus répéter leur concert du Stade de France à l'Arena pour éviter des fuites dans la presse* », détaille Louis de Rivoyre.

J.Pastor

Nouvelle direction à la Paris La Défense Arena

Paris La Défense Arena a changé de direction au début du mois. Le 2 septembre dernier, Dominique Serieys a pris ses fonctions de président directeur général, a révélé le jour même le magazine Stratégies. Ce recrutement « *doit permettre à Paris La Défense Arena de franchir un nouveau palier deux ans après son inauguration en fanfare par les mythiques Rolling Stones* », a ainsi déclaré Jacky Lorenzetti, propriétaire des lieux.

Dominique Serieys sera aux manettes de la plus grande salle de concerts d'Europe aux côtés du directeur général, Damien Rajot. Issu du sport automobile, Dominique Serieys a remporté le Paris-Dakar 1993 en tant que copilote de Bruno Saby. En 2001, le sportif a pris la tête de Mitsubishi motor sports, permettant à la firme de remporter jusqu'en toutes les compétitions sur lesquelles elle était engagée. Dominique Serieys a ensuite été directeur des rallyes France-Alsace, puis de la Fédération française de sports automobiles (FFSA) depuis 2013.

NANTERRE Les étudiantes répondent présent à la distribution de cups et serviettes

L'université et des étudiantes voulaient lutter contre le coût comme l'empreinte écologique des protections menstruelles, ainsi que sortir du tabou des règles. Près de 1000 sont venues le premier jour.

LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Jeudi dernier, la distribution s'est poursuivie dans un bâtiment excentré de la fac, qui avait annoncé l'opération sur internet et envoyé un courriel aux 34000 étudiants (dont 18000 étudiantes, Ndlr).

Pour cette première distribution de protections menstruelles aux étudiantes de l'université, elles avaient prévu une centaine de cups, plus de 1000 serviettes réutilisables et 7000 serviettes jetables offertes mercredi, jeudi et vendredi derniers sur présentation de la carte d'étudiant. Ce type d'initiatives visant à lutter contre le coût des règles, encore peu communes dans les universités françaises, constituerait à Nanterre une première française par la volonté d'y mêler pleinement l'écologie.

« C'est très cher »

Les étudiantes croisées décrivent l'achat de protections menstruelles comme un coût non négligeable, se sont ruées sur les protections réutilisables, bien au-delà des prévisions des organisatrices. Les responsables de l'université à l'origine du projet, aux côtés de celles du collectif intersectionnel tout juste constitué en association officielle, espèrent que ce succès contribuera à ce que les règles ne soient plus un tabou, mais aussi à la prise en compte de leurs conséquences financières pour les femmes.

Mercredi 18 septembre, le lancement de la distribution a été fait à l'événement le plus couru de la rentrée à l'université Paris-Nanterre : la crémaillère de la Maison de l'étudiant. « *On a été le stand le plus convoité, ça a suscité un vrai intérêt !* », se félicite vendredi dernier Maïlys Derenemesnil, avec sa double casquette de cheffe du service Responsabilité sociétale et développement durable (RSE-DD), mais aussi de chargée de mission sur l'égalité femmes – hommes.

Ce jour-là, un millier d'étudiantes se pressent pour demander, à une large majorité, des cups et des serviettes réutilisables. Ces dernières ont été privilégiées, aux côtés des serviettes jetables, pour cette opération représentant un budget de 5000 euros environ. Les cups, des coupelles de silicone recueillant les règles, sont ainsi en rupture dès le mercredi soir, mais « *elles présentent des contraintes car on n'est pas équipé à la fac* », faute de lavabos et d'une hygiène parfaite dans les toilettes de l'université.

« *Le domaine des protections périodiques est à la confluence de tout un tas de fonctionnements* », résume ce jeudi matin-là Pauline Chycki, responsable du pôle transition écologique de l'université. « *Nous avons choisi des serviettes jetables sans colorant, parfum ou allergène, qui ont des labels bons pour l'environnement, et privilégié des serviettes réutilisables fabriquées en France, qui répondent aux normes du spectre de la responsabilité sociétale* », détaille-t-elle des produits distribués.

« *C'est très concret ! On l'a fait pour lutter contre la précarité menstruelle, rendre disponibles des protections écoresponsables, qui sont plus chères, et aussi pour briser le tabou* », indique pour sa part Julia, 20 ans, en 3e année de philosophie. Présidente du collectif féministe intersectionnel de la fac, né en 2018, désormais constitué en association d'une quinzaine de membres, elle a pu se charger des aspects opérationnels du projet au printemps dernier, par l'intermédiaire d'un stage au sein du service RSE-DD.

LA GAZETTE DE LA DEFENSE

« *Le domaine des protections périodiques est à la confluence de tout un tas de fonctionnements* », résume ce jeudi matin-là Pauline Chycki, responsable du pôle transition écologique de l'université.

« *Chez les étudiantes, ça peut aboutir à un choix entre déjeuner et acheter sa protection, c'est aussi une charge mentale de devoir s'en procurer, on est parfois prise de court en arrivant à l'université et il n'y a pas de distributeurs,* analyse-t-elle de la notion de précarité menstruelle. *Ce n'est pas qu'une charge économique, et l'aspect tabou est important à ce niveau, le lever enlève un poids psychologique.* » Jeudi dernier, elle poursuit la distribution dans un bâtiment excentré de la fac, qui a annoncé l'opération sur les réseaux sociaux et envoyé un courriel aux 34000 étudiants (dont 18000 étudiantes, Ndlr).

Les étudiantes y défilent pendant une heure, avec pour beaucoup le souhait d'essayer des serviettes réutilisables, face au coût des protections menstruelles. « *En fait, ça dépend des règles de chacune, celles qui ont un flux excessif, ça va leur coûter très cher,* fait ainsi remarquer Alix, étudiante en première année d'histoire de l'art et archéologie. *C'est très cher aussi si on fait attention à acheter des protections hypoallergéniques, recyclables ou lavables.* »

« Ça pollue énormément »

« *C'est un ou deux paquets par mois, ça revient entre 5 et 10 euros, multipliés par 12 pour des flux classiques. Dans une vie, c'est quand même énorme !,* confirme Louna, 21 ans, en 3e année de lettres modernes. *Aussi, une serviette [jetable], un tampon, on en change trois ou quatre fois dans la journée et ça pollue énormément.* »

« *C'est une occasion car je n'en vois pas dans le commerce classique, […] ce n'est que sur internet, personnellement, je n'avais jamais vu à quoi ça ressemblait* », poursuit cette utilisatrice de cup, qui a profité de cette distribution pour tester la serviette lavable. « *Je vais l'utiliser pour le week-end, et si je vois que ça marche bien, j'en achèterai d'autres* », ajoute à ses côtés Betty, 20 ans, elle aussi en lettres modernes.

« *Il n'est pas impossible qu'on reconduise la semaine prochaine, on les mettra à disposition dans le service médical, et on va travailler avec l'épicerie sociale et solidaire* », indiquait vendredi Maïlys Derenemesnil à propos des serviettes jetables restantes. La cheffe du service RSE-DD envisage de nouvelles distributions de protections réutilisables dès cette année. Mais elle compte aussi poser la question d'une future mise en place de distributeurs (l'université Rennes 2 en a d'ailleurs installé cette rentrée dans le cadre de son budget participatif, Ndlr).

L.Guémart

LA DEFENSE Ils invitent toujours à éviter les transports aux heures de pointe

À l'occasion de la Semaine de la mobilité, le conseil régional et l'établissement public du quartier d'affaires ont réaffirmé leur ambition de décharger les métros, RER et tramways en heure de pointe.

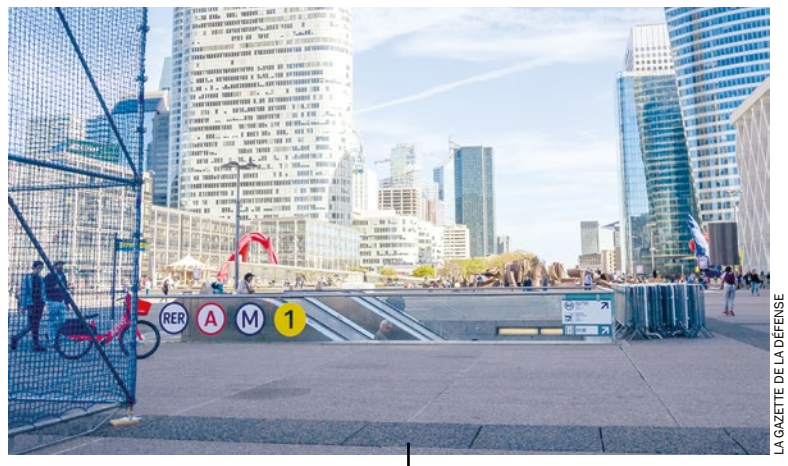

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Chaque jour entre 8h30 et 9h30, plus de 100000 personnes rejoignent leur lieu de travail* » à la Défense, rappellent le conseil régional et l'établissement public du quartier d'affaires.

Travail en horaires décalés, télétravail, mais aussi vélos et trottinettes permettront-ils de diminuer de 5% à 10% le nombre d'usagers de la Défense utilisant les transports en commun pendant les heures de pointe ? Le conseil régional et l'établissement public aménageur et gestionnaire du quartier d'affaires ont réaffirmé leurs intentions il y a quelques jours, par un communiqué envoyé à l'orée de la Semaine de la mobilité.

« *Chaque jour entre 8h30 et 9h30, plus de 100000 personnes rejoignent leur lieu de travail* » à la Défense, rappellent les deux institutions. Elles ont lancé cette année, avec 14 grandes entreprises du quartier d'affaires, une charte destinée à « *lisser* » la fréquentation aux heures de pointe avec des arrivées et départs du travail décalés, plus de télétravail, et l'usage du vélo ou de la trottinette.

La communication autour de cette opération a fait réagir l'association d'usagers des lignes de RER et Transilien Plus de trains. Publiant sur Twitter une vidéo montrant la foule du matin dans les souterrains de la gare, elle demande : « *Et si on traitait le souci à la racine en concentrant moins d'emplois au même endroit ?* »

LA DÉFENSE Marchés truqués d'EDF : 37 condamnations

Le cadre d'EDF jugé pour corruption dans le cadre d'appels d'offres de fournitures a été condamné à 5 ans de prison dont deux ferme, comme 36 autres prévenus comprenant sa femme.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE DE LA DEFENSE

Ce cadre d'EDF avait mis en place un système de corruption pour la maintenance et la réparation des centrales thermiques recevant plus d'un million d'euros de pots-de-vin.

Le cadre d'EDF jugé dans l'affaire des marchés truqués a été condamné, mercredi 18 septembre, à cinq ans de prison dont deux ferme sous le régime du bracelet électronique et de 100000 euros d'amendes, rapporte l'*AFP*. Le couple s'est également vu saisir sa maison. Le retraité a été jugé aux côtés de 36 autres prévenus (personnes physiques et morales, Ndlr) dont sa femme, jugée coupable de recel et condamnée à deux ans de prison dont un an de sursis.

L'affaire débute en 2002, lorsque ce cadre acheteur d'EDF met en place un système de corruption dans le secteur de la maintenance et la réparation des centrales thermiques. Pendant dix ans, il a reçu plus d'un million d'euros et des cadeaux en nature. Au total, la justice a demandé plus de 1,5 million d'euros d'amende à l'encontre des personnes physiques.

Parmi les six entreprises impliquées, trois doivent s'acquitter de deux amendes de 250000 euros et d'une de 500000 euros, et se voir confisquer les bénéfices résultants de la corruption, soit 2,9 millions d'euros. Trois autres entreprises ont signé une convention judiciaire pour ne pas être jugées, à l'instar de Kaefer Wanner, qui a payé 2,7 millions d'euros d'amende selon l'*AFP*.

PUTEAUX L'école des Bergères manque de professeurs titulaires, déplorent les parents

Les parents d'élèves de l'école des Bergères se sont réunis jeudi 19 septembre au matin pour évoquer le manque de professeurs titulaires, et exposer leurs inquiétudes pour la rentrée 2020.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

« *Pour certains parents, ça fait mieux que leurs enfants soient scolarisés ici plutôt que dans un quartier populaire* », confie la mère d'un élève des Bergères qui habite près de l'établissement.

Inquiétude pour les parents d'élèves de l'école des Bergères de Puteaux, réunis jeudi 19 septembre au matin devant l'établissement. La mobilisation avait pour but de se rassembler afin de faire entendre leurs voix et leurs inquiétudes quant à l'avenir de la qualité de l'enseignement de leurs enfants. Le manque de professeurs titulaires dans plusieurs classes les alarme particulièrement, celui-ci n'étant pas sans conséquences sur l'enseignement.

Ce n'est pas le seul motif de leurs craintes, un autre problème étant évoqué à moins court terme dans l'école des Bergères. Ouverte en septembre 2018 et située dans le nouveau quartier du même nom, elle accueillerait déjà le maximum d'enfants possible, alors que de nouvelles constructions sont en projet. Les parents sont donc également inquiets pour la rentrée prochaine, où de nouveaux élèves pourraient faire leur arrivée dans l'école, selon eux.

Primaire : « *Entre 27 et 30 enfants* » par classe

« *Dans une classe, ils ont trois professeurs qui se relaient* », confie Valentin, le père d'un élève de CM2, délégué de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et à la tête du mouvement. Une situation due à un manque de professeurs titulaires dans l'établissement. « *Il y a 50 % d'enseignants titulaires qui sont partis* », renchérit la mère d'un petit garçon. L'inspection académique, de son côté, n'a pas pu commenter la situation dans les délais impartis à publication.

Alors qu'à son ouverture en 2018, l'école accueillait 230 enfants en maternelle et primaire, près de 200 nouveaux élèves ont fait leur rentrée au début du mois de septembre. Une classe de maternelle comporte aujourd'hui 39 élèves alors que les 11 classes de niveau primaire accueillent « *entre 27 et 30 enfants* », dépassant la moyenne nationale (22,7 enfants, Ndlr).

Une des causes de cet afflux : face à la forte demande de parents putéoliens, des dérogations auraient été accordées « *facilement* » par la mairie, analysent nombre de pères et mères interrogés jeudi matin. « *Pour certains parents, ça fait mieux que leurs enfants soient scolarisés ici plutôt que dans un quartier populaire* », confie la mère d'un élève des Bergères, qui, elle, habite près de l'établissement.

Alors, ces parents craignent que la situation ne devienne critique à la prochaine rentrée, tandis que le nouveau quartier des Bergères commence à accueillir ses premiers habitants. Au total, 2000 logements y sont en construction ou déjà construits, et ces familles devront scolariser leurs enfants aux Bergères, estiment-ils. « *En plus, des enfants vont arriver en cours d'année* », ajoute la mère d'un élève de CE2 (la mairie de Puteaux n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette*, Ndlr).

Près de 200 nouveaux élèves cette année

La solution à la prochaine rentrée viendra-t-elle de la réouverture de l'école Petitot ? Située à quelques centaines de mètres de là, elle est fermée depuis 2016 pour des rénovations de grande ampleur. « *Les Bergères accueillent des enfants de Petitot en ce moment, et nous allons tous les jours au parc à côté. Je peux en témoigner, les travaux n'ont même pas commencé* », s'inquiète cependant une mère de famille.

E.Taillandier

En bref

ILE-DE-FRANCE

Patrimoine : label et subventions pour les sites non protégés

Le conseil régional d'Île-de-France lance un appel à candidatures dans le cadre de ce label, qui soutiendra des bâtiments non concernés par le titre de Monuments historiques.

Candidatures jusqu'au 15 novembre

Particuliers, collectivités, associations et entreprises sont appelés par le conseil régional d'Île-de-France à se mobiliser pour tenter d'obtenir le label Patrimoine d'intérêt général, pour les bâtiments non protégés par le titre Monuments historiques. Il faut cependant respecter certains critères pour pouvoir obtenir ce label, et les subventions à la restauration comme à l'accueil du public qui en découlent.

Les entités ou personnes intéressées ont jusqu'au 15 novembre prochain pour présenter leur dossier de candidature, qui sera examiné en mars 2020. Le bâtiment devra être « *atypique* » ou le dernier « *témoignage d'un courant ou d'un type de construction emblématique de l'Île-de-France ou de l'histoire de l'architecture* », précise la Région. La façade principale, visible de la voie publique, ne doit notamment pas être trop dénaturée.

NANTERRE La mairie propose les locaux du centre de formation pour agrandir la mosquée

L'Institut Ibn Badis demandait la possibilité d'accueillir plus de fidèles en toute sécurité, avec un nouvel accès. La municipalité lui propose d'acquérir le bâtiment voisin du boulevard Clemenceau.

La mairie va vendre les locaux du centre de formation du boulevard Clemenceau à l'Institut Ibn Badis, dont l'immeuble jouxte le bâtiment. Les responsables de cette mosquée proposaient depuis plusieurs mois une autre solution afin d'augmenter sa capacité d'accueil pour faire face à l'afflux très important de fidèles. Ils se félicitent de la proposition alternative de la commune, qui permettra de recevoir 1500 personnes supplémentaires.

La décision a été validée par les élus de la majorité municipale nanterrienne réunis en bureau municipal, ce lundi en fin de journée : le centre de formation du boulevard Clemenceau, propriété de la commune en tant qu'ancienne école primaire, sera vendu à la mosquée voisine. Cette cession permettra d'accueillir 3000 fidèles, contre 1500 auparavant selon la réglementation incendie.

« *L'option privilégiée par le maire, qui a été approuvée par l'équipe municipale, est l'option de vendre à l'Institut Ibn Badis les locaux,* indique la mairie ce lundi soir. *Cela répondra au besoin d'accueillir les fidèles dans cette mosquée dans de meilleures conditions. C'est une très bonne perspective qui devrait normalement satisfaire l'association qui gère cette mosquée.* »

Doubler la capacité d'accueil

« *On a une perspective sur une année, on va au moins voir comment on va pouvoir préparer les fidèles à acheter cet immeuble et en même temps faire les travaux,* se félicite Rachid Abdouni, le président de l'Institut Ibn Badis. *J'espère qu'en très peu de temps, on pourra y accéder, pour les prières du prochain Aïd, pour qu'il n'y ait pas de prières de rue.* »

En 2015, lorsqu'ouvre l'Institut Ibn Badis le long du boulevard Clemenceau, les responsables de cette mosquée autant qu'école n'imaginaient pas que l'affluence dépasserait rapidement la capacité réglementaire de 1500 personnes. Après une longue période de tolérance, la préfecture des Hauts-de-Seine décide, l'an dernier, d'un ferme rappel à l'ordre. La mosquée limite alors l'accès des fidèles, ce qui engendre régulièrement cohues et prières de rues.

Depuis plusieurs mois, l'association cultuelle proposait l'acquisition d'une bande de terrain de la parcelle du centre de loisirs des Fontenelles pour créer un autre accès. Surtout, elle s'inquiétait de voir toute solution repoussée après les élections municipales. Mais la majorité de gauche, à quelques mois des élections municipales, semblait peu encline à engager une telle vente. Mercredi 18 septembre, la mairie a suggéré une autre possibilité lors d'un rendez-vous avec l'association.

Elle est en effet propriétaire du bâtiment voisin, occupé par l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), établissement public d'Etat en pleine réorganisation au niveau national. Il prévoit de quitter Nanterre pour s'implanter au sein « *d'un nouveau site à la Défense* », selon la CGT de l'Afpa, qui rapportait en mai sur son site internet cette information, donnée en avril lors d'un Comité central d'entreprise.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), en pleine réorganisation, va quitter l'ex-école primaire (à droite). Le bâtiment doit être racheté par la mosquée (à gauche).

« *Comme il est classé [aux Monuments historiques], il ne peut pas être détruit, ce n'est pas un terrain constructible, il ne devrait normalement pas valoir très cher* », espère aujourd'hui le président de l'Institut Ibn Badis du tarif de cession. Celui-ci sera fixé par l'administration des Domaines (chargée d'évaluer la valeur de tout bâtiment public avant sa vente, Ndlr).

« *Pour le moment, il n'y a pas d'acte administratif précis qui justifie [une délibération en conseil municipal],* précise la municipalité concernant les prochaines étapes. *Nous allons nous rencontrer avec l'association, pour leur proposer de mettre tout ca par écrit, de facon à ce qu'il y ait des engagements de part et d'autre qui soient très clairs […] Ca répond aussi à leur attente.* »

L'Institut Ibn Badis s'affirme aujourd'hui prêt à engager au plus vite de premiers travaux de remise aux normes, afin de pouvoir y recevoir des fidèles dès l'an prochain. Surtout, son président se réjouit que la décision ait été prise avant les élections, et attend désormais d'engager définitivement l'association comme la mairie. « *Même si demain, il devait y avoir un autre maire, il aurait l'obligation de résoudre ce problème avec cette solution* », souhaite Rachid Abdouni afin de sortir la mosquée comme ses fidèles de l'incertitude.

L.Guémart

Elsa Taillandier

PUTEAUX Victime d'une agression, une transsexuelle ne reçoit presque aucune aide de ses voisins

Une transsexuelle de 32 ans agressée par son compagnon dans son appartement de Puteaux n'a reçu presque aucune aide de ses voisins. L'un d'entre eux a tout de même appelé le 17.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

L'appartement de la jeune transsexuelle a été retrouvé dans un « *bazar innommable* », le logement était recouvert de sang et de nombreux meubles étaient brisés.

Une transsexuelle et son compagnon étaient dans le box des accusés mercredi 18 septembre au Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre. Deux jours plus tôt, ils avaient été arrêtés après une très violente dispute à l'appartement de la trentenaire à Puteaux. Blessée par un couteau de cuisine, elle avait appelé ses voisins à l'aide mais ils n'étaient pas intervenus, même s'ils ont avoué avoir entendu ses plaintes.

La jeune femme sous traitement hormonal, et encore officiellement homme, présentait une plaie importante sous le pied gauche. Celle-ci a nécessité 15 points de suture. Elle souffrait aussi d'autres blessures moins graves. Son compagnon, d'origine algérienne, a lui aussi été blessé lors de la violente dispute, ses plaies n'ont cependant nécessité que deux points de suture. Ils ont été condamnés à 12 mois de prison avec sursis en plus de dommages et intérêts et d'une interdiction de se contacter.

« *Des voisins ont refusé de l'aider parce qu'il était transsexuel, c'est scandaleux* », a lancé l'avocate de la plaignante à la cour. Âgée de 32 ans et née au Pérou, la jeune femme est prostituée au bois de Boulogne depuis de nombreuses années, malgré des diplômes d'assistante gériatrique et de coiffeuse obtenus dans son pays natal. Son compagnon, âgé de 21 ans, a fait sa connaissance il y a quelques semaines sur le réseau social Facebook. Ils se fréquentent depuis trois semaines.

« Du sang partout »

Tout a commencé vers 8 h du matin lundi 16 septembre, dans l'appartement de la jeune femme situé au premier étage d'un immeuble du boulevard Richard Wallace, à Puteaux. Le couple rentre quelque peu éméché d'une soirée à Pigalle. Rapidement, le ton monte entre les deux et une violente crise de jalousie éclate. La trentenaire s'empare d'un couteau de cuisine, puis les détails de la dispute deviennent flous : les deux protagonistes changent de version au cours de l'enquête, comme à l'audience.

« *Il y a du sang partout* », détaille la présidente de séance en feuilletant les 78 photos prises sur les lieux de la dispute et dans l'immeuble. L'appartement est dans « *un bazar innommable* », poursuit-elle. Deux sex-toys ensanglantés, le couteau de cuisine et une couette sont finalement embarqués par les policiers, prévenus par une voisine.

En partant à l'école ce lundi-là, ses enfants ont découvert des traces de sang dans les parties communes de l'immeuble. Cette voisine a elle-même croisé la jeune transsexuelle blessée quelques minutes après. Malgré les demandes d'aide, elle ne l'a pas recueillie, mais est rentrée chez elle et a prévenu la police.

En garde à vue, le couple s'est réconcilié. « *Les policiers disent que vous avez parlé toute la nuit par cellule interposée* », note la magistrate. « *On a fait l'erreur de notre vie* », explique le jeune homme, qui est en situation irrégulière en France. Les deux expliquent qu'ils veulent maintenant aller de l'avant. « *Je vais m'occuper d'elle* », poursuit le prévenu en regardant sa compagne qui peine à se déplacer à cause de sa blessure au pied. « *Nous allons nous marier pour régulariser ma situation* », affirme-t-il.

Des propos qui ne convainquent pas la procureure. « *Ils vont se marier ? Ça fait trois semaines qu'ils sont ensemble et ils viennent de s'entretuer* », s'exclame-t-elle en ajoutant : « *On ne saura véritablement jamais ce qu'il s'est passé.* » Malgré les dires des prévenus et leur réconciliation, ils se portent tous les deux partie civile et demandent à l'autre des dommages et intérêts.

Lui n'a aucun casier judiciaire et vit en France depuis l'enfance. Né en Algérie au sein d'une famille avec une bonne situation, il s'enfuit lors de vacances en France et sera ensuite, selon ses dires, hébergé en famille d'accueil. « *Mon père voulait une fille* », se souvient-il : « *J'étais jeune je ne comprenais pas encore trop ces choses-là, mais ça je le sentais.* » Il est aujourd'hui cuisinier « *au black* ». Sa compagne par contre a un antécédent : en 2017, elle a été condamnée pour des violences avec arme.

« *C'était quand j'étais en couple avec un forain,* détaille-t-elle, *mais les circonstances n'ont rien à voir avec cette affaire.* » La présidente de séance s'arrête pourtant sur ce point : « *Vous avez l'amour un peu vache !* » D'origine péruvienne, elle vit en France depuis 7 ans. Lorsque la magistrate lui demande pourquoi elle est prostituée alors qu'elle a des diplômes, elle répond : « *J'étais sans papiers, je ne pouvais pas faire mon métier.* »

Une crise de jalousie

Cette « *relation toxique* » qu'ils voulaient tous les deux poursuivre va devoir prendre fin : le tribunal les condamne chacun à 12 mois de prison avec sursis assortis d'une interdiction d'entrer en contact l'un avec l'autre. Elle devra lui verser 500 euros de dommages, et lui est condamné à lui verser 1 000 euros.

Elsa Taillandier

RAPPEL Les condamnations en première instance ne sont pas définitives puisque susceptibles d'appel. Jusqu'à leur condamnation définitive, les prévenus sont donc toujours présumés innocents.

HAUTS-DE-SEINE Il reste en prison malgré un projet de réinsertion

Un jeune homme a vu sa demande de libération rejetée à quelques semaines de son procès pour enlèvement et violences en réunion à Bagneux, mercredi 18 septembre au tribunal de Nanterre.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

Le projet de sortie du prévenu, incarcéré à la maison d'arrêt de Nanterre depuis presque un an, n'a pas convaincu la cour qui a rejeté sa demande de libération.

En détention provisoire depuis presque un an, il ne pourra pas se rendre libre à son procès. Un jeune homme de 24 ans incarcéré depuis octobre 2018 pour une affaire d'enlèvement et de violence en réunion à Bagneux a vu sa demande de libération rejetée. Le Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre a statué en sa défaveur mercredi 18 septembre, malgré son projet de réinsertion.

Il aurait été le complice d'un enlèvement et de violences en réunion « *dans une affaire de drogue* », mais l'affaire pour laquelle il est en prison n'est que partiellement évoquée. C'est surtout son désir de reprendre une vie normale qui intéresse la cour. Son avocat s'évertue à montrer que le jeune homme aspire à une vie plus calme et loin de la maison d'arrêt de Nanterre. Et Maître Steve Ruben n'est pas un inconnu : il est notamment le défenseur du rappeur Fianso, qui lui a d'ailleurs dédié une chanson.

La famille du prévenu atteste lui avoir trouvé un emploi doublé d'une formation dans un centre d'appels à Montargis, dans le Loiret, promesse d'embauche à l'appui. Sa petite amie, présente à l'audience, s'y est déjà installée et attend maintenant qu'il puisse l'y rejoindre. « *Quand on a 24 ans, quand on a déjà fait presque un an de détention provisoire, j'estime qu'on peut laisser un prévenu arriver libre à son procès* », explique son avocat, dans une plaidoirie particulièrement longue.

Plusieurs fois auparavant, le tribunal a rejeté ses demandes de libération, craignant pour la sécurité de la victime. « *Il n'y a aucun risque de pression* » sur la victime, assure pourtant Maître Steve Ruben, sans réussir à convaincre la cour. « *Je voudrais couper les ponts avec tout ça* », renchérit le prévenu qui a déjà quatre mentions à son casier judiciaire, pour des faits de vol et des altercations avec les forces de l'ordre.

« Aucun risque de pression »

L'homme en noir insiste sur « *le projet de sortie solide et sérieux* » de son client, qui pourrait prouver au tribunal sa détermination à se réinsérer lors de son procès prévu le 22 octobre. Il est cependant jugé « *tout à fait faible* » par la procureure qui demande à ce qu'il ne puisse pas sortir dans l'attente de son procès. Elle appuie aussi sur le sort de la victime qui « *doit être tétanisée* ». Le tribunal suit finalement ses réquisitions. Il attendra donc son procès derrière les barreaux.

En bref

NANTERRE

Il oublie son clignotant et finit en prison

Un jeune homme a été incarcéré à Nanterre après avoir été interpellé au volant d'une voiture dans la commune alors qu'il n'avait pas le permis mardi 17 septembre. Il n'avait pas mis son clignotant.

Un homme de 24 ans était dans le box des prévenus mercredi 18 septembre au Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre. La veille, il avait été interpellé au volant d'une voiture dans la commune alors qu'il n'avait pas le permis de conduire. Il a en plus été détecté positif au cannabis après un test salivaire, il n'a cependant pas voulu en faire un second comme l'exige la procédure.

Récidiviste et positif au cannabis

« *Personne ne met son clignotant et vous, vous vous faites prendre* », raille la présidente. C'est cette entorse au code de la route qui a permis à des policiers d'arrêter le jeune homme en récidive. Il a rapidement été incarcéré : plusieurs peines de sursis pesaient sur lui, pour des faits de conduite sans permis mais aussi pour usage de stupéfiants.

« *J'avais quelque chose à faire* », explique le prévenu, penaud. Il doit ensuite s'expliquer sur sa consommation de cannabis. « *Ça n'a pas d'emprise sur moi* », assure le jeune homme qui indique en consommer régulièrement. « *Votre casier judiciaire est terriblement teinté par le cannabis* », remarque la procureure. Cinq condamnations en attestent. Il est finalement condamné à 4 mois de prison, et devra aussi purger 6 mois de sursis dont il avait écopé précédemment.

HAUTS-DE-SEINE

Il braque un restaurant à Neuilly-sur-Seine

Un homme muni d'une arme a braqué un restaurant O'tacos de Neuilly-sur-Seine, samedi 14 septembre vers 5 h du matin.

Grosse frayeur pour le seul employé de l'enseigne de restauration rapide O'tacos de Neuilly-sur-Seine, au numéro 49 de la rue Madeleine Michelis, samedi 14 septembre au petit matin. Alors que l'établissement est fermé au public mais encore ouvert pour les commandes à emporter vers 5 h, un homme armé fait irruption en « *dégondant la porte d'entrée* », selon une source proche de l'enquête. Le suspect pointe alors son arme sur l'employé démuni, et s'empare de la caisse qui contenait la recette hebdomadaire du restaurant, soit environ 3 000 euros. L'homme a ensuite pris la fuite sans que l'employé ne puisse rien faire. Une enquête a été ouverte pour déterminer l'identité du suspect.

BASKET Nanterre s'incline de justesse à Chalon-sur-Saône

Les joueurs du Nanterre 92 ont perdu dans les dernières secondes sur le parquet de Chalon-sur-Saône samedi 21 septembre, lors de la 1ère journée de Jeep élite : 73 à 75.

LA GAZETTE DE LA DÉFENSE

À la mi-temps, les deux formations sont à égalité : 39-39. Et la rencontre a suivi en deuxième mi-temps la même dynamique, les deux équipes se rendant coup pour coup.

À égalité à 41 s de la fin du dernier quart-temps, Nanterre 92 a finalement perdu son premier match de championnat de la saison à Chalon-sur-Saône, samedi 21 septembre. Sur le score étriqué de 75 à 73, la formation francilienne a montré de bonnes choses, menée par un Kenny Cherry en forme auteur de 18 points, deux passes et trois rebonds. Malgré la défaite, le Nanterre 92 a fait une bonne entame de saison.

Pour le compte de la 1ère journée de Jeep elite, les hommes de Pascal Donnadieu s'inclinent dans les dernières secondes sur le parquet Chalonnais. À égalité à 41 s de la fin du dernier quart-temps, ni le tir de Kenny Cherry, ni le rebond de Devin Oliver ne permettent de donner la victoire à Nanterre. Le Chalonnais Justin Robinson scelle la victoire bourguignonne avec un panier sur la dernière possession.

Défaits dans les dernières secondes

Chalon-sur-Saône et Nanterre se répondent équitablement sur l'ensemble du match. Kenny Cherry, auteur de 18 points, et Devin Oliver, de 15 points, permettent à la formation francilienne de répondre aux paniers répétés de Marcus Thornton (17 points) et Jaron Johnson (16 points). Peu adroits aux tirs à trois points avec seulement 25 % de réussite sur la première partie du match, les Nanterriens multiplient alors les attaques dans la raquette.

À la mi-temps, les deux formations sont ainsi à égalité : 39-39. En deuxième mi-temps, la rencontre garde la même dynamique, les deux équipes se rendant coup pour coup. À chaque point marqué par les Élans de Chalon-sur-Saône, les joueurs du Nanterre 92 répondent immédiatement à l'aide de plusieurs tirs à trois points.

Damien Bouquet par deux fois, Devin Oliver et Spencer Butterfied à trois reprises chacun, et Isaïa Cordinier permettent à Nanterre de recoller systématiquement au score. À 41 s de la fin du dernier quart-temps, c'est Kenny Cherry qui tire un trois points permettant l'égalisation du Nanterre 92. Sur leur dernière possession, les Chalonnais assurent le nécessaire pour obtenir la victoire à l'aide d'un ultime panier signé Justin Robinson : 75-73. Chalon l'emporte.

Les Nanterriens se précipitent alors pour aller arracher la victoire avant le buzzer final. Trois occasions se présentent à eux, mais ni Kenny Cherry sur un essai à trois points, ni Devin Oliver par deux fois, n'y parviennent. La victoire est chalonnaise mais ce n'est pas une entame inquiétante pour Nanterre, dont l'équipe a été renouvelée à 90 % cet été.

18 points marqués pour Kenny Cherry

La première journée a été une hécatombe pour les grosses équipes de la Jeep elite. A l'exception du champion de France en titre, l'Asvel de Villeurbanne, qui s'est imposé 94 à 84 face à Limoges, Le Mans et Strasbourg se sont également inclinés. Boulazac a d'abord croqué à domicile Le Mans 78 à 72, puis Strasbourg s'est fait surprendre à Bourg-en-Bresse sur le score de 80 à 72.

39 à 39 à la mi-temps

Nanterre se classe donc dixième à l'issue de cette première journée de championnat. Ils recevront les Nordistes de Gravelines-Dunkerque au Palais des sports Maurice Thorez, dimanche 29 septembre prochain à 16 h dans le cadre de la 2e journée de Jeep elite. Une rencontre qui signera probablement les grands débuts de la recrue Youssou Ndoye sous les couleurs nanterriennes.

En bref

COURBEVOIE Une course contre le cancer ce week-end

L'association d'enfants atteints de médulloblastome (Adam) organise une course caritative pour la recherche, dimanche 29 septembre à 10 h au parc de Bécon.

Dimanche 29 septembre, il sera possible de courir ou marcher pour la bonne cause. L'association d'enfants atteints de médulloblastome (Adam) propose de courir pour financer la recherche sur le cancer de l'enfant. Le rendez-vous est donné à 10 h au parc de Bécon à toute personne voulant participer *« de 3 ans à 77 ans et plus »*, indique l'annonce de l'évènement sur le site internet de la commune. Au programme figurent une marche de 2 km à 10 h 30, une course de 2 km à 11 h, et pour les plus en forme une course de 6 km à 11 h 30.

De la zumba est également prévue pour l'échauffement. La relaxation après l'effort sera prise en charge par l'association Qi gong, spécialisée en arts du corps chinois. Pour réserver, il faut se rendre sur le site internet lesportif.com et compter entre 5 et 10 euros par course. Les fonds récoltés pour l'événement seront reversés intégralement à l'institut Curie, spécialisé dans la recherche en cancérologie.

HOCKEY SUR GLACE

Les Coqs de Courbevoie s'imposent face à Valenciennes

Au terme d'un match serré et physique, les Coqs de Courbevoie ont fini par s'imposer samedi 21 septembre, 3 à 1 face à Valenciennes pour le compte de la première journée de D2.

À peine promus, déjà gagnants. Les Coqs de Courbevoie ont parfaitement géré leur premier match de Division 2 (D2), samedi 21 septembre à domicile face à Valenciennes. D'abord menés, les hommes de Pierre-Mathieu Maillot ont su revenir au score grâce aux recrues arrivées cet été, et aux cadres de la saison passée. Les Courbevoisiens s'imposent 3 buts à 1. La première journée de D2 a été intense à la patinoire de Courbevoie Thierry Monier.

Un mur nommé Nikolic

Dans un match serré, les Coqs passent par toutes les émotions jusqu'au gong final. Le début de rencontre est poussif, les deux équipes ne trouvant pas la faille. Le seul frisson des 20 premières minutes est un but de Courbevoie marqué à la dernière seconde, mais les Courbevoisiens sont rapidement calmés par les arbitres qui refusent le but, celui-ci étant tiré au moment du buzzer. La rencontre reste donc ouverte pour les deux derniers tiers-temps.

Dès l'entame du second tiers-temps, Valenciennes impose son rythme. Les Coqs sont pris à la gorge et concèdent logiquement une pénalité de 2 min pour la recrue Lewis Vidal. L'infériorité qui en découle permet au joueur valenciennois Allan Harmegnies d'ouvrir le score. En outre, les locaux ont du répondant, à l'image de l'égalisation rapide deux min plus tard signée Thomas Gesquière, sur une passe décisive de Lewis Vidal sorti de prison.

Mené au score

De nouveau en confiance, les Coqs poursuivent leurs attaques sur le but nordiste à l'aide d'une défense solide leur permettant d'attaquer tous azimuts. Le nouveau gardien de la formation, Vito Nikolic, rassure l'équipe avec plus d'une soixantaine d'arrêts sur le match. Le portier mure les cages courbevoisiennes à plusieurs reprises sur des contre-attaques placées des adversaires du jour.

L'autre homme fort est le défenseur courbevoisien Nicolas Domalain. En retrait sur le premier tiers-temps, le défenseur est décisif sur tous les fronts en défense comme à l'attaque. A une min de la fin du 2e tiers-temps, Nicolas Domalain donne l'avantage aux Coqs, aidé d'une infériorité numérique de Valenciennes. Après avoir été menés, les Courbevoisiens réussissent ainsi à inverser la vapeur. Le jeu s'intensifie en troisième période en raison du score très serré.

HELENE BRASSEUR

À une min de la fin du second tiers-temps, Nicolas Domalain a pu doubler la marque, bénéficiant là encore d'une infériorité numérique de Valenciennes.

Tandis que le gardien courbevoisien Vito Nikolic multiplie les interventions, Nicolas Domalain, encore lui, se sacrifie plusieurs fois pour stopper les tirs de Valenciennes. Le défenseur met ensuite son équipe à l'abri à l'aide d'une frappe puissante après un enchaînement de passes des frères jumeaux Uola. Là encore, une double infériorité numérique des Nordistes ouvre la brèche aux locaux : 3 à 1 pour Courbevoie.

Les Valenciennois sortent leur gardien et jouent à six joueurs de champ pour réduire l'écart. Aki Uola, depuis la zone de Courbevoie récupère et tente le tire : le poteau. *« Très satisfait, tout le monde s'est donné à 100 % du début à la fin »*, analyse le coach des Coqs, Pierre-Mathieu Maillot. *« On appréhendait beaucoup le premier match en D2 avec l'arrivée de nouveaux joueurs, donc on a travaillé énormément pour réussir à ressortir le palet »*, commente le capitaine William Prudent. Les Coqs se déplacent à Amnéville (Moselle) samedi 28 septembre pour la 2e journée de D2.

Fête en Seine

28 et 29 sept. 2019

CÔTÉ YVELINES
Grand village d'animations
Au parc du Peuple de l'Herbe
Carrières-sous-Poissy

Des animations sportives et culturelles pour tous

Département des Hauts-de-Seine / Pôle Communication • Janvier 2019 • PP

AXE Seine

#FeteEnSeine2019

www.fete-en-seine.fr

Calvados LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DE L'EURE en Normandie

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

76 SEINE-MARITIME - LE DÉPARTEMENT -

val d'oise le département

Yvelines Le Département

NANTERRE

Christophe, Bertrand Belin et Tété à la Maison de la musique

La Maison de la musique nanterrienne ouvre sa saison dès le 5 octobre prochain avec un concert du chanteur Christophe. Tété et Bertrand Belin seront également en représentation la semaine suivante.

Le samedi 5 octobre prochain, le chanteur Christophe sera sur scène à Nanterre pour l'ouverture de la saison culturelle de la maison de la musique. Si le concert du chanteur est déjà complet, il reste encore des places pour les concerts de Bertrand Belin et Tété. Ces derniers seront respectivement en représentation le vendredi 11 et le samedi 12 octobre à partir de 20 h 30.

Déjà complet, le concert de Christophe se déroulera à la Maison de la musique le samedi 5 octobre prochain à Nanterre. Le chanteur de 73 ans sera sur la scène pour retracer ses 50 années de carrière. Les fans du chanteur de variété française pourront donc reprendre en live les titres qui ont fait son succès.

JÉRÔME BAUER

Fort de ses 19 années de carrière, Tété dévoile un neuvième album plus engagé que jamais, *Fauthentique,* une critique du faux et du paraître.

Aline, Les mots bleus, Daisy ou encore *Petite fille du soleil* devraient probablement être joués par l'artiste et repris en cœur par les spectateurs. Ce concert sera l'occasion pour le chanteur d'être en communion avec son public : « *Seul aux claviers ou à la guitare, il laisse sa voix vagabonder sur les chemins détournés de cinquante ans de chanson* », précise l'annonce de l'évènement sur le site internet de la Maison de la musique.

Christophe à guichets fermés

L'ouverture musicale de la saison culturelle de la Maison de la musique se poursuit ensuite le vendredi 11 octobre. Bertrand Belin sera ainsi en concert pour présenter son dernier album *Personna.* Le chanteur interprétera donc les titres de son sixième opus, mais également ceux qui ont fait sa renommée.

Bertrand Belin a commencé sa carrière en 2005 avec un premier album éponyme. Si son second album est passé un peu inaperçu en 2007, c'est l'album suivant qui fait sa réputation : *Hypernuit* est alors salué par la critique grâce à des titres comme *la Bicyclette, Choses nouvelles* ou encore *Hypernuit.* Des morceaux rythmés sont au programme avec une voix mélodieuse et joueuse.

LUCIE BEVILACQUA

Déjà complet, le concert de Christophe se déroulera à la maison de la musique le samedi 5 octobre prochain à Nanterre

Tété sera le samedi 12 octobre à son tour sur la scène de la Maison de la musique. L'auteur-compositeur connu nationalement pour sa ballade *À la faveur de l'automne* sera en représentation pour un concert debout. Ce dernier permettra à l'artiste de présenter à son public son dernier album : *Fauthentique.* Fort de ses 19 années de carrière, Tété dévoile un neuvième album plus engagé que jamais.

Avec des sonorités folk, pop et blues, l'artiste utilise cet opus pour critiquer les faux semblants et le manque de transparence à l'heure de l'information de masse et des fausses nouvelles. Pour cela, son album est introduit par un titre intitulé *Rien de ce qui va suivre n'est vrai.* Suivent dans le même thème des titres comme *King simili, Les marchands d'attention* ou encore *Votez pour moi* et *Le spleen du faussaire.*

Si le concert de Christophe est déjà à guichets fermés, il reste encore des places pour ceux de Bertrand Belin et Tété. Pour aller voir ce dernier, il faut compter entre 5 euros et 15 euros, et de 5 euros à 25 euros pour vivre le spectacle de Bertrand Belin. Les renseignements et la grille des tarifs sont disponibles directement sur le site internet maisondelamusique.eu.

COURBEVOIE

Kiosque en scène tire sa révérence avec Narcisse

Samedi 28 et dimanche 29 septembre constituent le dernier épisode de cette saison pour le festival *Kiosque en scène,* proposant des concerts gratuits chaque week-end dans le parc de Bécon.

Du rap, de la chanson française et une ambiance cabaret, tel sera le programme de *Kiosque en scène* samedi 28 et dimanche 29 septembre dans le parc de Bécon. L'évènement municipal proposant des concerts gratuits chaque week-end de l'été conclut sa saison 2019 par deux spectacles et une guinguette.

Narcisse ouvrira le bal le samedi 28 septembre à partir de 16 h 30 avec une heure de concert, pour faire découvrir aux Courbevoisiens et aux curieux les titres de son premier album. Intitulé *l'Argent du coeur,* l'opus du rappeur nanterrien se compose de 13 titres aux sonorités mélodieuses et afro-trap.

GÉRALDDOUKHANPICS

Le Nanterrien Narcisse ouvrira le bal le samedi 28 septembre à partir de 16 h 30 avec une heure de concert pour faire découvrir aux Courbevoisiens et aux curieux les titres de son premier album.

Rap, chanson française et cabaret

À 17 h 30, Si vous chantiez montera sur scène avec un répertoire de chansons françaises. Les 17 chanteurs et les trois guitaristes qui composent le groupe comptent bien faire participer le public, à l'aide de livrets contenant les paroles des chansons prévues pour l'occasion, indique le site internet de la commune.

Le dimanche 29 septembre conclura les festivités et *Kiosque en scène* avec un cabaret pour la guinguette de clôture du festival. Celle-ci aura lieu à partir de 12 h et jusqu'à 19 h. Sur le thème du cabaret, des stands vendant de la nourriture et des boissons seront à disposition.

En bref

PUTEAUX

Musique classique et théâtre pour la rentrée 2019

Le groupe de musique classique Café Zimmermann jouera dimanche 29 septembre à la mairie, la pièce de théâtre la *Légende d'une vie* de Stefan Zweig sera au théâtre mercredi 2 octobre.

Dimanche 29 septembre, la saison culturelle s'ouvrira sur la représentation du groupe de musique classique Café Zimmermann au sein de la salle des colonnes de l'hôtel de ville à partir de 10 h 30. En accès libre, il sera possible de savourer de nombreux titres issus du répertoire classique pendant une heure. Le théâtre de la commune reprendra également du service le mercredi 2 octobre à 20 h 45, avec la *Légende d'une vie* de Stephan Zweig.

Jean-Sébastien Bach et Philip Telemann seront mis à l'honneur par le Café Zimmerman. Le concerto brandebourgeois en fa majeur, le concerto en do mineur pour hautbois et violon et le concerto pour clavecin en fa mineur seront joués pour Bach. Quant à Telemann, ce sont son concerto pour quatre violons sans basse, le concerto pour flûte à bec et basson et son concerto pour violon, violoncelle, trompette et cordes en ré majeur qui seront proposés.

Une heure de concert gratuit

Adapté par Michael Strampe et mis en scène par Christophe Lidon. Il sera possible de suivre les pérégrinations de Friedrich Franck, le jeune auteur qui doit se défaire de l'aura du père pour exister. Pour assister, il faudra compter 35 euros et réserver sa place sur le site internet de la mairie.

COURBEVOIE

Une conférence-débat sur l'œuvre de Van Gogh

Le mercredi 25 septembre à 15 h 30 aura lieu une conférence consacrée à Vincent Van Gogh, et les collections qui composent le musée dédié à l'artiste à Amsterdam. Cette conférence est organisée par les résidents et équipes de la maison de retraite Résidence union belge de Courbevoie. Objectif : permettre aux résidents et passionnés d'arts et de culture d'échanger sur un des plus grands peintres européens. La conférence est en accès libre sans réservation. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune.

La Gazette de la Défense

offrez une meilleure visibilité à votre marque

DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-ladefense.fr
La Gazette de la Défense 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

de la Défense

sudoku

niveau moyen

2	6				3			9
	9	1		7			2	3
				6		4	1	
		6	3			5	9	
5		9			6		4	
3	7		5	8	9	2		1
		2		3		1		4
7			2	5			3	
		3		9		8	5	

niveau difficile

9					1			
7			5		4	9		
					9	7	4	
			4				2	7
	7	3				6		
2	8			7				4
		6	3			1		9
1			8					
	4		1	9			7	

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette de la Défense n°45 du 18 septembre 2019 :

1	5	2	3	7	6	9	8	4
4	9	6	8	1	5	7	3	2
3	8	7	2	4	9	1	5	6
2	7	1	5	6	4	8	9	3
6	3	9	1	2	8	4	7	5
8	4	5	7	9	3	2	6	1
9	2	3	6	8	1	5	4	7
7	6	4	9	5	2	3	1	8
5	1	8	4	3	7	6	2	9

1	8	3	5	9	6	2	7	4
5	4	6	7	1	2	3	8	9
2	7	9	3	4	8	6	5	1
9	1	5	2	3	4	8	6	7
8	6	7	9	5	1	4	3	2
4	3	2	8	6	7	9	1	5
6	5	8	1	2	9	7	4	3
3	9	4	6	7	5	1	2	8
7	2	1	4	8	3	5	9	6

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-ladefense.fr

Distribution :
distrib@lagazette-ladefense.fr

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-ladefense.fr

Actualités, sport, culture :
Jeremy Pastor
jeremy.pastor@lagazette-ladefense.fr

Actualités, faits divers :
Elsa Taillandier
elsa.taillandier@lagazette-ladefense.fr

Edité par GAZDEF,
société par actions simplifiée.
9, rue des Valmonts
78180 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
direction@lagazette-ladefense.fr

Conception graphique :
Florian Birault

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Tirage :
20 000 exemplaires

ISSN : 2678-7725 - Dépot légal : Septembre 2019

La Gazette de la Défense

HEBDOMADAIRE GRATUIT D'INFORMATIONS LOCALES

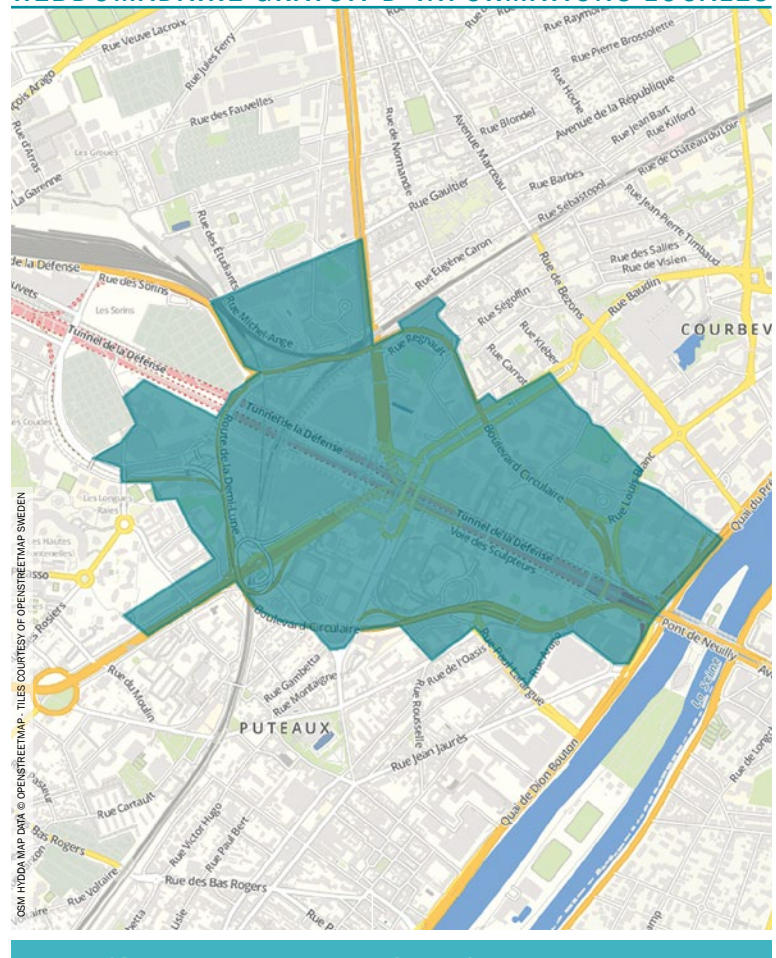

Site web lagazette-ladefense.fr
Linkedin La Gazette de la Défense
Facebook La Gazette de la Défense
Twitter @GazetteDéfense

PARIS LA DEFENSE

EXPOSITION
27 juin – 6 oct
2019
Paris La Défense

LES EXTATIQUES

L'ART AU GRAND AIR

PIERRE ARDOUVIN
BENEDETTO BUFALINO
TADAO CERN
CHOI JEONG HWA
DESIGNS IN AIR
FUJIKO NAKAYA
PHILIPPE RAMETTE
PANGROK SULAP
...

en partenariat avec
hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Konbini
BeauxArts Magazine
Les Echos WEEK-END
Le Parisien